

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 30 avril 2021

- Location pavillon + gîte à Mme Ratzel

Monsieur le Maire présente la demande de Mme Ratzel Christiane qui a vendu sa maison de la Costette, et qui recherche une location. Elle souhaite louer le gîte communal Les Genêts à partir du 1^{er} juin en attendant de trouver autre chose. Elle a également fait une demande pour louer un des pavillons situés au lotissement de Bonnefond. Le conseil municipal donne son accord pour lui louer le gîte à partir du 1^{er} juin au prix de 480 € par mois. En ce qui concerne les pavillons, pour l'instant, ils sont tous occupés et le conseil verra lorsque l'un d'eux se libérera.

- Achat de terrain par Isalyne Exbrayat et Cyrille Defay

Monsieur le Maire présente la demande d'Isalyne Exbrayat et Cyrille Defay qui souhaitent acquérir la parcelle AX 18 située Montée de la Scierie d'une surface de 305 m². Cette parcelle jouxte la maison de Mme Exbrayat qu'ils souhaitent rénover, et leur permettra d'avoir un accès. Le conseil municipal donne son accord pour leur vendre cette parcelle au prix de 5 € le m². Les frais d'acte seront à leur charge.

- Droits de préemption SCI MPPG, SCI de Roffiac et maison Bérard à Couteaux

Plusieurs droits de préemption sont arrivés à la mairie concernant la vente des immeubles suivants : la maison située route du Meunier et appartenant à la SCI MPPG (ancien casino), la maison propriété de la SCI de Roffiac située à Roffiac et la maison Bérard à Couteaux. Pour tous ces biens, le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

- Enquêtes publiques Souteyros et le Lac

Dorénavant lors de la vente de chemins ruraux, la commune doit réaliser une enquête publique diligentée par un commissaire enquêteur nommé par la Préfecture. Cette enquête coûte environ 1000 €. Le conseil municipal a décidé que ce coût serait désormais à la charge des acheteurs. Toutefois dans le cas de Souteyros et le Lac, ce coût n'avait pas été prévu lors de la vente initiale, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé que ces frais seraient à la charge de la commune.

- Location Charlotte Mutzenberg

Mme Charlotte Mutzenberg qui loue l'appartement situé Rue de la Croisette a fait part à la mairie de son départ à compter du 17 mai 2021. Cet appartement sera donc libre à la location. Les personnes intéressées peuvent faire une demande écrite auprès de la mairie.

- Résultat appel d'offre aménagement de la traversée du bourg

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du résultat de l'appel d'offre concernant l'aménagement de la traversée du bourg et de Machabert. 2 entreprises ont répondu à l'appel d'offre : l'entreprise Colas et l'entreprise Eiffage. Après analyse des offres, c'est l'entreprise Colas qui a été retenue.

De même pour l'aménagement des espaces verts, une consultation a eu lieu. Et 2 entreprises ont répondu également : l'entreprise Jean-Louis Delabre et l'entreprise Roche paysage. C'est l'entreprise Jean-Louis Delabre qui a été retenue.

Cependant pour ces 2 marchés, les notifications de marché ne seront envoyées aux entreprises retenues que sous réserve de l'obtention de la subvention de la Région qui devrait être d'environ 100 000 € sinon le projet ne sera pas réalisé cette année. De plus, la coordination et la surveillance des travaux sera confiée à l'entreprise Géolis.

- **Travaux jardin public**

Afin de décider des aménagements à réaliser pour la cour de l'école, le conseil municipal va se rendre sur place. Les travaux pourraient en partie commencer avant la fin de l'année scolaire.

- **Parking Souteyros**

Le parking de Souteyros a été agrandi pour accueillir les nombreux visiteurs de la cascade.

- **Investissement MAM**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande des assistantes maternelles (Annick et Josiane) de la MAM les Petits Loups du Mézenc concernant une aide pour l'aménagement extérieur (bac à sable, structure en bois) et l'achat de jeux (kart, tricycle...) pour les enfants. Le conseil municipal donne son accord.

- **Chaumières de Bigorre**

Suite à la demande de l'association de l'écomusée de Bigorre et après discussion, le conseil municipal pense qu'il serait dommage d'un point de vue touristique et aussi d'un point de vue patrimonial, de fermer le musée. Aussi le conseil a décidé de financer les travaux de rénovation de l'écomusée (réfection du toit, travaux d'accessibilité et d'éclairage...). Cependant ces travaux n'ayant pas été prévus au budget 2021, ils seront effectués l'année prochaine. Pour cet été, l'écomusée fonctionnera comme les années précédentes.

- **Location terrains communaux loués par J Luc Liogier**

Monsieur le Maire présente la demande de Mme Toire Françoise qui souhaite s'installer en tant qu'agricultrice et qui souhaite reprendre les terrains communaux que louait Mr Jean-Luc Liogier. Le conseil municipal donne son accord.

- **Convention diagnostic AEP et Eaux usées**

La commune souhaite réaliser un diagnostic des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de la station d'épuration. Ce diagnostic permettra de connaître l'état des réseaux afin d'éviter les fuites, de connaître les vannes à changer, les travaux à réaliser et également d'établir un plan de tous les réseaux. Pour cela, une convention va être établie avec Ingé 43 qui réalisera ce diagnostic. Les travaux à réaliser pourront bénéficier de subvention auprès de l'agence de l'eau et du Département à hauteur de 80 % pour l'eau potable et 70 % pour l'assainissement.

- **Ligne de trésorerie**

Afin de financer les travaux d'investissement prévus et en attendant le versement des subventions, la commune va demander l'obtention d'une ligne de trésorerie. Plusieurs propositions vont être demandées auprès des banques.

- **Convention de mise à disposition de terrains communaux avec Didier Chaptal et Sonia Maurel**

Monsieur le Maire présente la demande de Didier Chaptal et de Sonia Maurel pour la mise à disposition de terrains communaux à Aiglet (le long du chemin entre le chalet d'Aiglet et le captage de Matarel). Le conseil municipal donne son accord pour établir une convention de mise à disposition moyennant une redevance annuelle de 50 €.

- **Pistes forestières**

La première réunion de chantier pour les pistes forestières aura lieu le 28 mai. Les travaux débuteront la semaine suivante.

- **Entente Jeunes Loire Mézenc**

Afin de récolter des fonds pour financer ses activités, l'Entente Jeunes Loire Mézenc souhaite mettre à disposition des particuliers une benne pour récupérer la ferraille. Celle-ci sera placée vers le garage communal. Le conseil municipal donne son accord.

- **Stérilisation des chats**

La commune vient de recevoir l'accord de la fondation Brigitte Bardot pour stériliser les chats à Bigorre (7 mâles et 7 femelles).

Pour cela, les habitants de Bigorre devront capturer les chats et les emmener au cabinet vétérinaire du Haut Lignon.